



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 MAI 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
14	08	08

Vote
À l'unanimité
Pour : 08
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2024, le 04 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22 mars 2024.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAIN Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette

Excusé(s) : CHENEAU Jérémy

Absent(s) : DORÉ Frédéric GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène, WYART-DUPARC Caroline

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 07/06/2024
Reçu en préfecture le 07/06/2024
Publié le 07/06/2024
ID : 027-212700363-20240522-BD21_2024-DE

S²LO

BD21_2024 – DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À UNE ASSOCIATION

Le Maire rappelle les subventions attribuées aux associations lors de la séance du 04 avril 2024.

L'association Les Restaurants du Cœur étant active sur le territoire, il est proposé d'attribuer à l'association « Les Restos du Cœur de l'Eure » une subvention, ce qui n'avait pas été fait en avril.

Après en avoir échangé et considérant l'action de l'association, le conseil municipal à l'unanimité des votants :

- Approuve l'attribution d'une subvention de 500,00€ à l'association « Les Restos du Cœur de l'Eure »
- Autorise le Maire à procéder au mandatement de cette somme.
-

Pour copie conforme
Bâlines, le 22 mai 2024

Le Maire
Max AUFFRET

La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT